Acte n° 2020-04



Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de Trévoux et ses environs 01600 SAINTE EUPHEMIE

DELIBERATION SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 23 SEPTEMBRE 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice

Date de convocation du Comité syndical :

Le 15/09/2020

Présents

: 32 : 26

Pouvoirs

0

Votants

: 26

Le 23 septembre 2020, le Comité syndical du Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de Trévoux et ses environs, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc DESPRAT au siège du Syndicat.

Présents: Thierry DELAMARE, Stéphanie DI RUSCIO, Jean RAY, Jean-François CHANTELOUBE, Pascal CUNY, Fernand BERENGUER, Bruno HENRY, Gabriel AUMONIER, Gilles DUTREIVE, Michel BADOIL, André MUT, René AUCAGNE, Annie DAYET, Gilles DEMAISON, Didier ALBAN, Cédric FIEF, Christophe COTTAREL, Baptiste COLLET, Hervé ODET, Gérard POYET, Estelle MORIN, Thierry GROSSAT, David POMMIER, Sylvain PERRAUD (Remplaçant Christophe HENRY), Olivier PETIT (remplaçant Gilles CREMET), Brigitte FROMONT (Remplaçante Bernard REY).

Absents excusés: Gilles CREMET (remplacé par Olivier PETIT), Ghislaine LANDE, Bernard REY (remplacé Par Brigitte FROMONT), Christophe HENRY (Remplacé par Sylvain PERRAUD), Yann GALLAY, Bruno BERNARD (Métropole Lyon), Emeline BAUME (Métropole Lyon), Patrick DECEUR (CAVBS), Franck ZWISLER (CAVBS).

Secrétaire de séance : Baptiste COLLET.

OBJET: Détermination du nombre des autres membres du bureau

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de Trévoux et ses environs ;

Vu le procès-verbal de l'élection du président, des vice-présidents et des membres du bureau annexé à la présente délibération;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant que le comité syndical peut également prévoir que d'autres de ses membres soient membres du bureau, en sus des vice-présidences, sans limitation de nombre ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

> DE FIXER le nombre des autres membres du bureau à 6.

2 9 SEP. 2020 A Sainte Euphémie, le 23/09/2020

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : N° récépissé télétransmission: 001-200042497-20200923-2020-04

Affichage le:

2 9 SEP. 2020

Le Président, **David POMMIER**

